



Campus des métiers et des qualifications LABELLISATION DE 21 NOUVEAUX CAMPUS DONT 11 RECONNUS D'EXCELLENCE



Jean-Michel
Blanquer, ministre
de l'Éducation
nationale, de
la Jeunesse et
des Sports.

Cinq ministres (Éducation nationale, Économie, Travail, Enseignement supérieur, PME) ont annoncé conjointement la labellisation de 21 nouveaux Campus des métiers et des qualifications, dont 11 d'excellence. Ce qui porte à 40 le nombre de ces derniers. Ce label reconnaît la capacité à fédérer les acteurs éducatifs et économiques, à tisser des partenariats avec des équipes de recherche de premier plan pour apporter une réponse efficace aux

enjeux de formation. Chaque Campus est développé à l'initiative conjointe d'une Région, des acteurs économiques d'une filière du territoire et des services déconcentrés. Les 11 nouveaux Campus d'excellence couvrent notamment de nouvelles filières, telles que le Campus "Autonomie et inclusion" en Grand Est, ou encore le Campus "Métiers de la sécurité" en Île-de-France. Plusieurs voient leurs actions financées via le programme d'investissements d'avenir (PIA 3), en partenariat avec le secrétariat général pour l'investissement (SGPI). Des milliers de jeunes de la voie professionnelle sous statut scolaire ou d'apprentis auront accès, dans ces Campus, à de nouveaux espaces de travail (lab, incubateurs, plateaux techniques innovants, etc.).

+ D'INFOS www.education.gouv.fr



LAURENT NAHON
directeur régional de l'Afpa
pour l'Île-de-France et
le Centre-Val de Loire

Il était précédemment directeur régional de l'Afpa Centre-Val de Loire. Laurent Nahon a reçu pour mission de mettre en œuvre le programme "Village de l'Afpa", qui prévoit de transformer les centres de formation en "tiers-lieux de l'insertion sociale et professionnelle", avec des guichets d'acteurs territoriaux (service public de l'emploi, collectivités territoriales, entreprises, associations, établissements publics, etc.). Laurent Nahon a été précédemment directeur général du Fongecif Île-de-France.

Carif-Oref AIDER LES JEUNES SANS CONTRAT D'APPRENTISSAGE EN CARTOGRAPHIANT LES BESOINS

24 694 jeunes engagés sur la voie de l'apprentissage au niveau national n'avaient pas encore signé de contrat avec une entreprise la deuxième semaine de mars. Dans le cadre du plan "Un jeune, une solution", le ministère du Travail a confié au réseau des Carif-Oref (RCO) la réalisation d'une cartographie de ces effectifs : un outil interactif, accessible en ligne, permettant de filtrer les informations par région, département, niveau de formation, spécialité, CFA et âge. Les chiffres sont issus de l'Opco EP, qui gère les dossiers des apprentis sans contrat et rémunère les CFA pendant cette période. Le travail de datavisualisation a été effectué par

le Carif-Oref Occitanie. "Le but est d'éviter que les jeunes décrochent et se retrouvent sans solution, en errance", souligne Christiane Lagriffoul, responsable du service observatoire de ce Carif-Oref. "Une large campagne de communication a été lancée en direction des entreprises via les organisations patronales, les chambres consulaires, le portail Apprentissage, les sites des Carif-Oref et du plan Un jeune, une solution", ajoute Géraldine Rizzi-Roncoli, responsable du pôle information et communication du Carif-Oref Occitanie. "Ce n'est pas tant le chiffre qui est intéressant, que de mettre en synergie les acteurs pour identifier des solutions",

Le réseau des Carif-Oref publie chaque semaine depuis février une cartographie actualisée des effectifs sans contrat d'apprentissage recensés par l'Opco EP.



observe Ludovic Bertrand, le nouveau directeur du RCO (voir aussi notre interview, pages 24-25).

+ D'INFOS
<https://reseau.intercariforef.org/dispo-l-jeune-l-solution/cartographie-des-effectifs-apprentis-sans-contrat>